

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 15711 Numéro SIREN : 523 863 686 Nom ou dénomination : 3 STEPS BEYOND
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2019 sous le numéro de dépôt 52958



1908171601

DATE DEPOT : 2019-05-06

NUMERO DE DEPOT : 2019R052958

N° GESTION : 2010B15711

N° SIREN : 523863686

DENOMINATION : 3 STEPS BEYOND

ADRESSE : 110 rue Réaumur 75002 Paris

DATE D'ACTE : 2019/04/29

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

— Hrag Soudjian. —

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

06 MAI 2019

Sous le N° :

52958

10B15711

RI 29-4-19

3 STEPS BEYOND
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 110 rue Réaumur
75002 Paris
523 863 686 RCS Paris

Rapport du commissaire à la transformation

EXPERT COMPTABLE – COMMISSAIRE AUX COMPTES.

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris – Ile de France
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes cde la Cour d'Appel de Paris

101, Boulevard Pereire 75017 / 06 03 62 08 59 / h.soudjian@lesreunis.fr
Numéro de tva intracommunautaire : FR5152412457500050
RCS Paris 524 124 575

— Hrag Soudjian. —

Madame, Monsieur,

En ma qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même Code par décision des associés en date du 10 avril 2019, j'ai établi le présent rapport afin de vous :

- présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

La mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société est la suivante :

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante : les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, qui n'ont pas fait l'objet ni d'un audit, font apparaître un total de produit d'exploitation de 577 336 €, une perte de 44 817 €. A cette date, les capitaux propres sont de 371 773 €. La trésorerie nette positive est de 235 649 € ;

La mission du Commissaire à la transformation est la suivante :

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

HS

EXPERT COMPTABLE – COMMISSAIRE AUX COMPTES.

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris – Ile de France
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes de la Cour d'Appel de Paris

101, Boulevard Pereire 75017 / 06 03 62 08 59 / h.soudjian@lesreunis.fr

Numéro de tva intracommunautaire : FR5152412457500050

RCS Paris 524 124 575

Hrag Soudjian.

Ces diligences ont consisté à :

- contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 29 avril 2019.

Le commissaire à la transformation.

Hrag Soudjian

Commissaire aux comptes inscrit à la cour d'appel de Paris



EXPERT COMPTABLE – COMMISSAIRE AUX COMPTES.

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris – Ile de France
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes cde la Cour d'Appel de Paris

101, Boulevard Pereire 75017 / 06 03 62 08 59 / h.soudjian@lesreunis.fr

Numéro de tva intracommunautaire : FR5152412457500050

RCS Paris 524 124 575